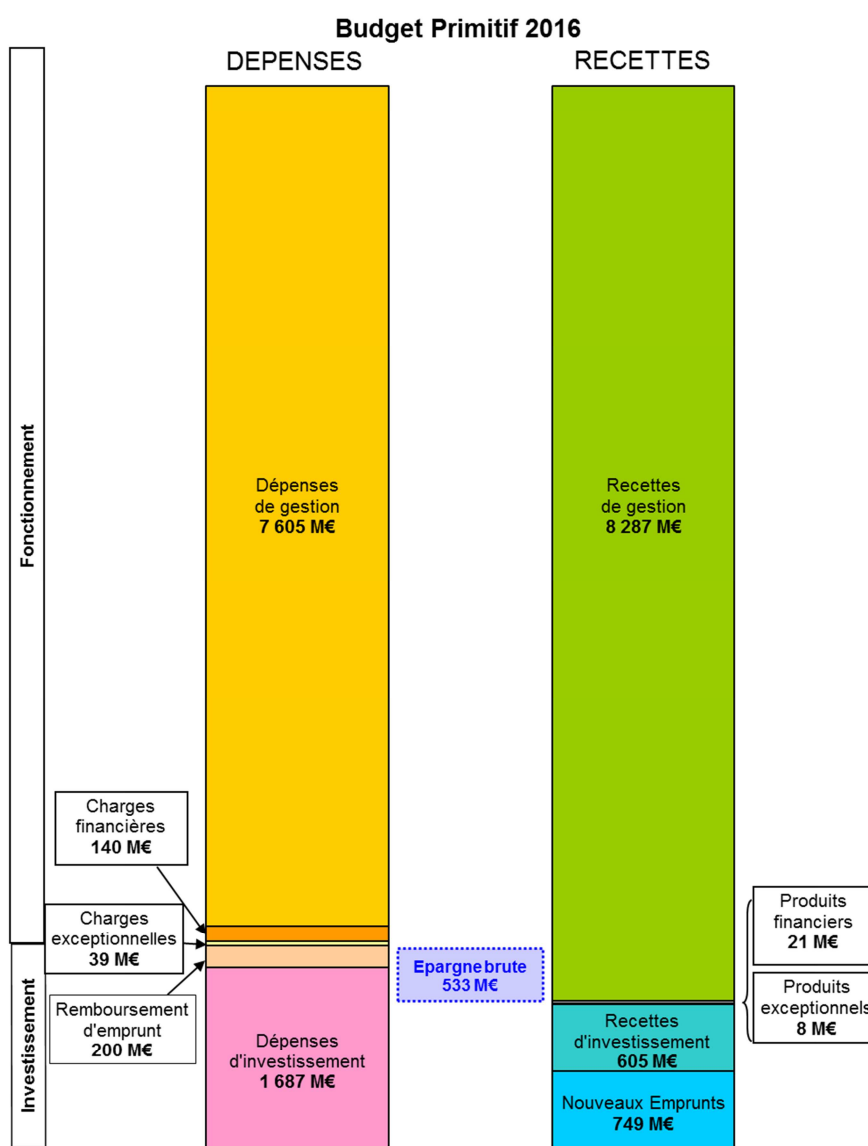


**Présentation synthétique à l'attention des
citoyens
du Budget Primitif 2016
de la collectivité parisienne**

L'équilibre général

Le Budget Primitif 2016 se caractérise par des dépenses d'investissement en progression de 200 M€ par rapport au Budget Primitif 2015 (1 687 M€ contre 1 487 M€ au Budget Primitif 2015). Plus d'un tiers de ces dépenses est financé par l'épargne brute¹ dégagée en fonctionnement, à hauteur de 533 M€. À cette épargne brute s'ajoutent 605 M€ de recettes d'investissement, qui permettent de dégager une capacité d'autofinancement de 1 138 M€ au total, ce qui correspond à 67 % des dépenses d'investissement avant amortissement de la dette. L'autorisation d'emprunt est fixée à 749 M€, soit un montant sensiblement équivalent à celui fixé en 2015 (744 M€).



¹ Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Les chiffres clés

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7,8 milliards d'euros (dépenses réelles).

Les montants ont été retraités pour tenir compte des flux croisés en dépenses - recettes entre la Ville et le Département sur le budget de fonctionnement (dont essentiellement, la contribution de la Ville aux dépenses sociales du Département pour 395 M€ en 2016) et entre les sections de fonctionnement et d'investissement au titre des loyers capitalisés.

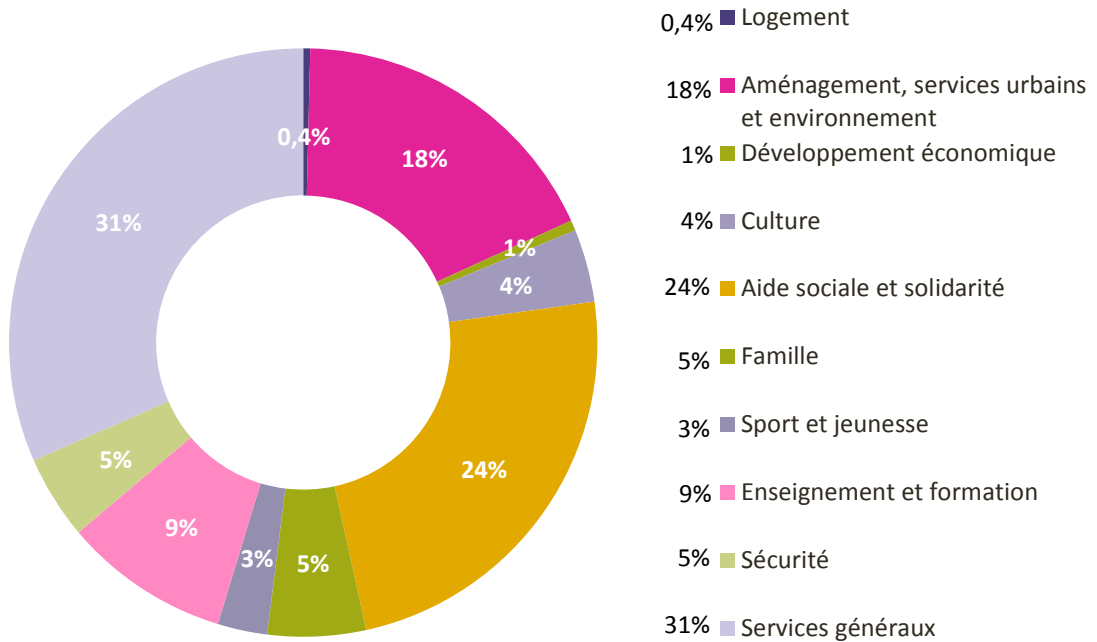
La masse budgétaire d'investissement (CP) s'élève à 2,62 milliard d'euros (dont 1,69 milliard d'euros de dépenses réelles d'investissement, hors remboursement d'emprunt). Les autorisations de programme nouvelles s'élèvent à 2,017 milliard d'euros.

	BP 2015	BP 2016	2016 / 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)	7 691	7 783	+1,2%
CHARGES DE PERSONNEL	2 259	2 269	+0,5%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	804	787	-2,1%
AIDE SOCIALE LEGALE (Enfance, personnes âgées et handicapées) y compris PCH et APA	871	879	+1,0%
RMI/RSA (allocation)	361	369	+2,0%
CONTRIBUTION AU CASVP	306	344	+12,5%
SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE	378	378	+0,0%
CONTRIBUTION A LA PREFECTURE DE POLICE	285	285	+0,0%
CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT DE PARIS AU FNGIR	898	898	0,0 %
CONTRIBUTION AU SYCTOM	115	110	-4,3%
PEREQUATION	447	499	+11,5%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	295	297	+1,0%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en M€)	8 038	8 316	+3,5%
PRODUIT DE LA FISCALITE	5 473	5 661	+3,4%
DOTATIONS DE L'ETAT	975	774	-20,7%
DOTATION TIPP ET FMDI	257	258	+0,5%
REDEVANCES ET PRESTATIONS DE SERVICE	444	481	+8,3%
EXCEDENTS DE ZAC	90	78	-13,7%
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS	35	29	-16,5%
EPARGNE BRUTE (écart Recettes - Dépenses) en M€	347	533	53,7%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en M€)	1 487	1 687	13,5%
RECETTES D'INVESTISSEMENT (en M€)	596	605	1,6%
En M€:			
ENCOURS DE LA DETTE BANCAIRE ET OBLIGATAIRE AU 01.01.2015 / 01.01.2016	3 905	4 441	+13,7%
ENCOURS DE DETTE TOTAL AU 01.01.2015/ 01.01.2016	4 120	4 602	+11,7%
MONTANT DE L'AUTORISATION D'EMPRUNT	744	749	+0,7%
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	200	200	+0,1%
EFFECTIFS REGLEMENTAIRES (BS 2015 - BP 2016, hors budgets annexes)	48 521	48 192	-329 postes*

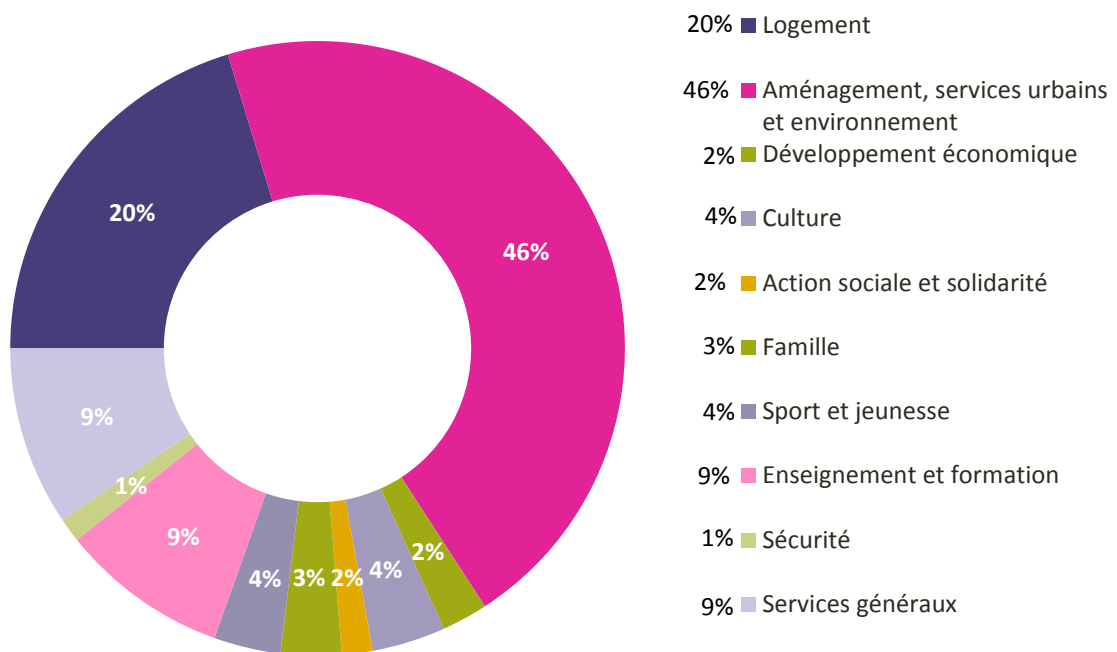
* intégrant, dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire le transfert de 490 effectifs réglementaires du Département de Paris au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

La répartition par politique publique

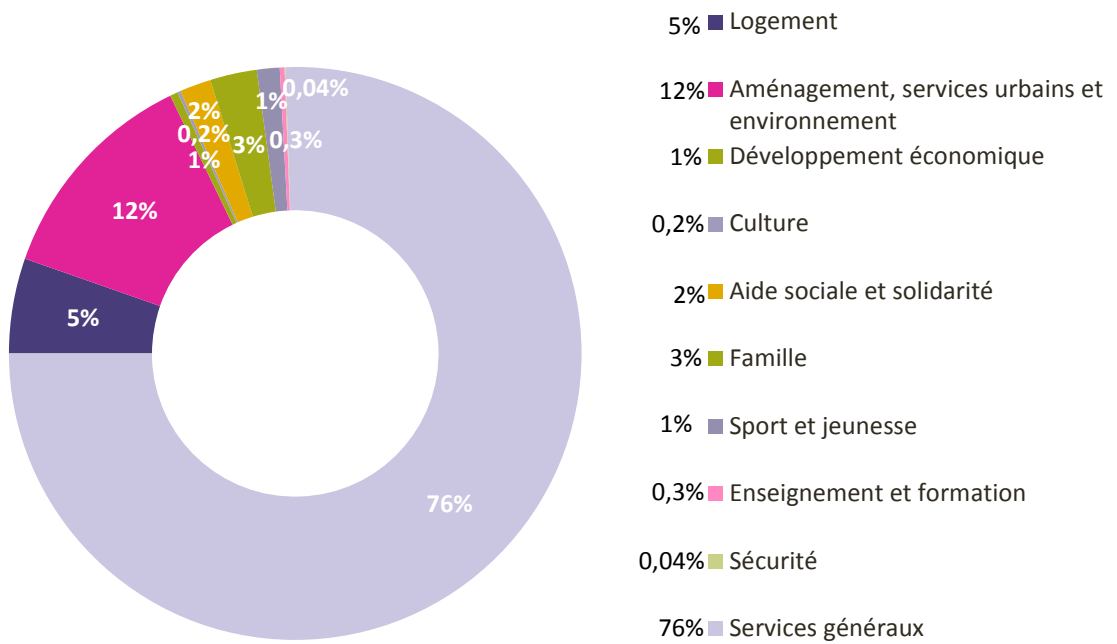
Dépenses de fonctionnement (masse salariale incluse) - Budget Primitif 2016



Dépenses d'investissement - Budget Primitif 2016



Recettes de fonctionnement - Budget Primitif 2016



Recettes d'investissement - Budget Primitif 2016

